

Swiss Confederation

Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications DETEC

Federal Office of Civil Aviation FOCA Safety Division - Flight Operations

INSTRUCTIONS Modifier et confirmer la déclaration

Étape 1: Sur la page catalogue des services, en service «Déclaration expéditeur marchandises dangereuses», cliquer sur «Afficher tous les services»



ADMINISTRATIVE INFORMATION – FOR FOCA ONLY							
Business Object	132.3-101/4/1	Prepared by	SBOC DG / lub	Released by	L-SBOC, 17.03.2023		
Document Owner	SBOC	Revised by	SBOC DG / lub	Distribution	External		

ISS 01 / REV 00 / 17.03.2023 COR -

SBOC DG, support-dgdec@bazl.admin.ch

Instructions eGov DETEC platform (Modify & confirm declaration / FR)

Étape 2: Lancer le service «Enregistrer et gérer la déclaration»



Étape 3: Sélectionner l'entreprise soumise à déclaration, pour laquelle une déclaration expéditeur marchandises dangereuses a été enregistrée sur le portail eGovernment du DETEC



Étape 4: Vérifier les données et effectuer des adaptions nécessaires

Page 1: Vérifier les données existantes et effectuer des adaptations si nécessaires, puis cliquer sur "Page suivante"

eGovernme	nt DETEC	FR ^	* ~	V					
Enregistrer et gérer la déclaration									
	Z Etape 1 - Informations concernant l'organisation Etape 1 - Informations concernant l'organisation Selectionnez l'organisation (= entreprise soumise à déclaration) que vous seve créée sous Mon organisation. Veuillez noter que vous ne pouvez sélectionner que les organisations qui sont liées à un numéro UID. Si vous avez créé votre organisation sans numéro UID, vous pouvez l'ajouter ultérieurement sous Modifier les données de l'organisation.								
(Si votre organisation (= entreprise soumise à déclaration) possède plusieurs lieux d'expédition qui sont enregistrés sous le même numéro UID que le lieu principal, vous pouvez activer la case à cocher suivante et enregistrer les lieux supplémentaires. Enregistrer d'autres lieux d'envoi dont l'IDE est identique NPA* Rue* Rue*								
(I'entreprise Selon l'art. 16d, al. 2 de l'ordonnance sur le transport aérien (OTrA; RS 748.411), la déclaration doit être remise par une personne autorisée à signer au sein de l'entreprise. Cette personne sert principalement de point de contact à l'OFAC. Prénom*	/		^					

Page 2: Vérifier les données existantes et effectuer des adaptions si nécessaire, sélectionner "Confirmer la déclaration", confirmer la déclaration de conformité et de consentement, et puis cliquer sur "Afficher le résumé"



Étape 5: Réception de la confirmation de transmission (= Déclaration expéditeur marchandises dangereuses modifiée / confirmée avec succès)

